

PROJET D'ETABLISSEMENT

MULTI-ACCUEIL DE MAGNY



Actualisé le 29 JANVIER 2026

Ce document s'appuie sur

Le **projet de service** du Pôle Petite Enfance qui donne les orientations
Le **projet éducatif** qui détermine un cadre de référence commun

AVANT - PROPOS

Le Multi-Accueil a ouvert ses portes en 1991. Plusieurs projets pédagogiques se sont succédés. Il s'avère nécessaire de le réactualiser régulièrement pour y inscrire les évolutions dans notre fonctionnement ainsi que les nouveaux projets mis en œuvre.

Des réunions de travail pour échanger sur nos pratiques professionnelles et partager nos réflexions ont permis d'élaborer un écrit. Celui-ci guide les professionnels vers l'accompagnement qu'ils souhaitent proposer à l'enfant et sa famille. A travers une ligne de conduite cohérente, l'équipe apporte au quotidien un sentiment de sécurité pour l'enfant.



TABLE DES MATIERES

I PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

A. L'ETABLISSEMENT

- a) Sa capacité d'accueil
- b) Ses modalités d'ouverture
- c) Sa spécificité

B. SON FONCTIONNEMENT

- a) Son organigramme
- b) La présentation de l'équipe

II PROJET SOCIAL

A. IDENTIFICATION DES BESOINS

B. REPONSE AUX BESOINS

C. ACCUEIL DES FAMILLES EN PARCOURS D'INSERTION

III LE PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF ET FAMILIAL

A. OBJECTIF A L'ATTENTION DES PARENTS : coéducation et parentalité

- a) INFORMER
 - 1. L'accueil régulier collectif ou familial de + 20h
 - 2. L'accueil régulier de – 20h ou accueil occasionnel
- b) ACCOMPAGNER
- c) ASSOCIER

B. OBJECTIF A L'ATTENTION DES ENFANTS

- a) PROTEGER
 - 1. L'environnement
 - 2. Les repères
 - 3. La santé
- b) OBSERVER
- c) EVEILLER
 - 1. L'éveil de l'enfant
 - 2. Le bien-être de l'enfant
 - 3. L'implication des professionnels

IV LES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

V EVALUATION – CONCLUSION

VI REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

VII ANNEXE

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le Multi-Accueil est un établissement public géré par la ville de Metz. Il dépend du Pôle Petite Enfance :

Pôle Petite Enfance
BP 21025
57036 METZ cedex 01
Tel. 0800 891 891

A. L'ETABLISSEMENT

Son adresse :

Multi-Accueil de MAGNY
71 bis rue des Roseaux
57070 METZ
Tél. : 03 87 38 02 42
Email : hgmagny@mairie-metz.fr

L'établissement a obtenu le label certi'crèche AFNOR en 2017 et 2019. Cette démarche montre l'engagement du Multi-Accueil à offrir un service de qualité aux enfants et aux familles.

a) Sa capacité d'accueil

Cet établissement accueille des enfants de moins de 6 ans. Il associe un accueil régulier, occasionnel, collectif ou familial.

- 20 places sont proposées en collectivité dont 5 places réservées à l'accueil de l'enfant en situation de handicap.
- 4 places en accueil familial au domicile de l'assistante maternelle agréé par le président du conseil départemental. Celle-ci réside dans le quartier de Magny et est employée par la ville de Metz.

Une passerelle entre l'accueil collectif et familial est proposée. En cas d'absence de l'assistant maternel, l'enfant a la possibilité d'être accueilli dans la structure collective. Ce qui peut aider à la familiarisation et faciliter l'entrée à l'école.

Le service de PMI délivre l'agrément des assistants maternels en s'assurant que les conditions de sécurité à leur domicile sont mises en place.

Des professionnelles référentes exercent un suivi régulier afin de s'assurer que l'organisation au domicile répond toujours aux besoins, à la sécurité et à la santé des enfants accueillis.

Par délégation de la PMI, un bilan annuel est effectué par les professionnelles référentes du Multi-accueil.

Cet établissement est régi par un règlement de fonctionnement.

b) Ses modalités d'ouverture

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi, excepté les jours fériés. Une fermeture estivale de trois semaines et hivernale d'une semaine sont instaurées chaque année.

Des fermetures exceptionnelles peuvent intervenir sur décision du gestionnaire notamment à l'occasion de la journée pédagogique annuelle. Cette journée est consacrée à une réflexion d'équipe pour échanger autour du projet pédagogique et de divers autres thèmes.

Afin de permettre aux familles de s'organiser au mieux, ces dates leurs sont communiquées à l'avance.

Les horaires : en collectivité sont de 7H30 à 18H30
en accueil familial de 7H00 à 19H00.

c) Sa spécificité

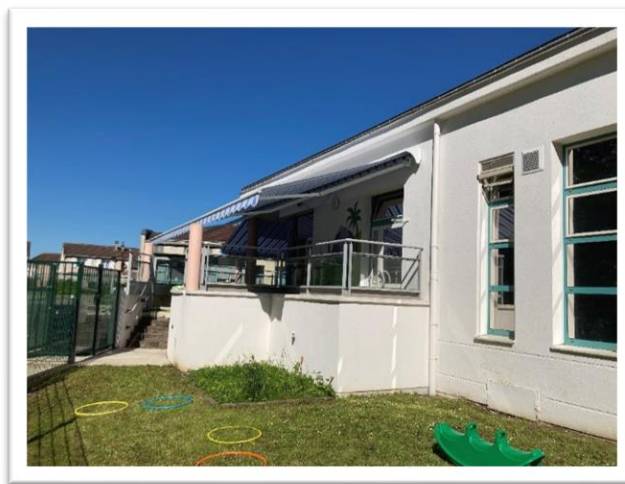
Les enfants sont accueillis tous âges confondus dans un même groupe.

C'est une structure de petite taille dégagant un climat familial.

L'établissement est de plain-pied, ce qui le rend facilement accessible.

Un parking est à la disposition des usagers.

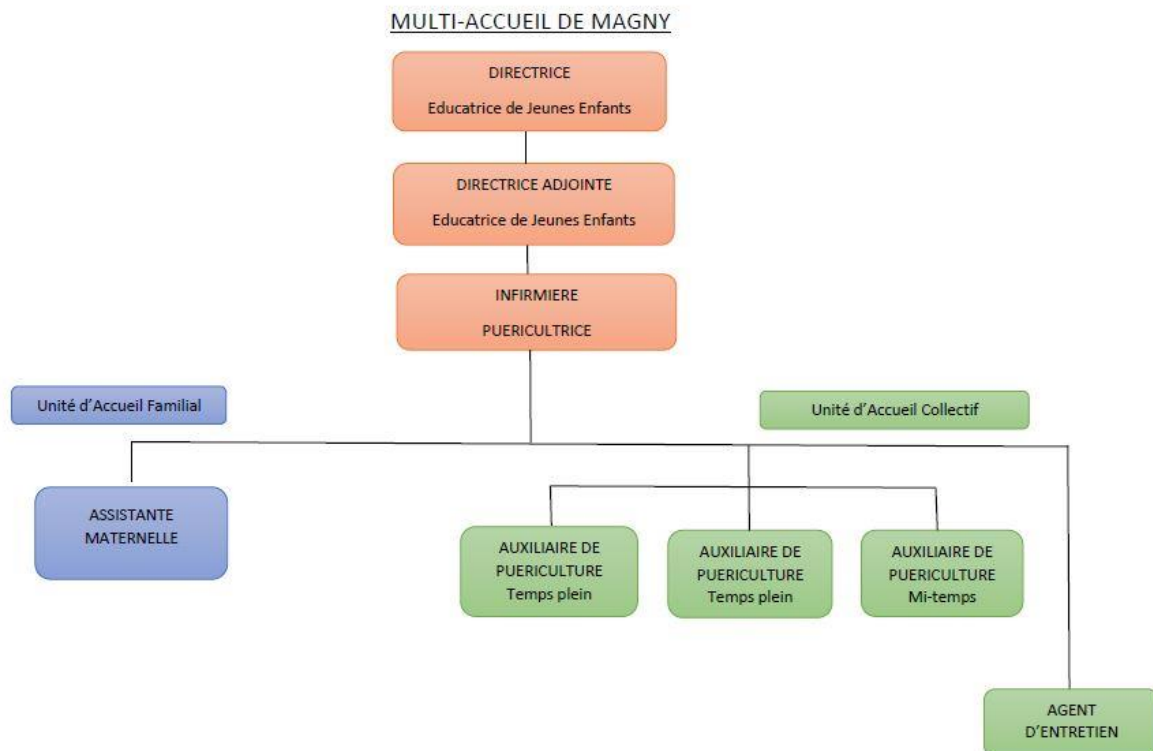
Les enfants peuvent profiter d'un jardin et d'une terrasse dans un environnement calme, entouré de nature.





B. SON FONCTIONNEMENT

a) Son organigramme



b) La présentation de l'équipe

Une équipe pluridisciplinaire est placée sous la responsabilité d'un Directeur d'établissement. Ils exercent leurs fonctions sous l'autorité du Directeur du Pôle Petite Enfance de la ville de Metz.

Composition de l'équipe :

- 1 directrice, Educatrice de Jeunes Enfants
- 1 Educatrice de Jeunes Enfants adjointe
- 3 Auxiliaires de Puériculture ou Agents de Puériculture dont une à 50% d'un temps plein
- 1 Agent d'Entretien
- 1 Assistante Maternelle exerçant à son domicile

Des intervenants ponctuels :

- Un animateur de l'activité sonore et musicale
- Des animateurs détachés de la médiathèque du sablon
- 1 infirmière puéricultrice Référent Santé et Accueil Inclusif du pôle santé

Le rôle de chaque professionnelle est défini par des fiches de postes.

Afin de respecter le taux d'encadrement et ainsi assurer la sécurité des enfants, une équipe de professionnels se déplace dans les différents établissements de la Petite Enfance de la Ville de Metz. Dans la mesure du possible, ces professionnels sont chargés de remplacer les différentes absences.

Dans tous les cas, l'accueil des enfants dépend du nombre d'adultes présents : 1 professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et 1 professionnel pour 8 enfants qui marchent.

II. PROJET SOCIAL

A. IDENTIFICATION DES BESOINS

Seul équipement Petite Enfance dans ce quartier de la ville, le Multi Accueil de Magny se situe dans un lotissement à proximité de l'école primaire Van Gogh, du restaurant scolaire et du centre socio-culturel.

Au dernier recensement, le secteur de Magny comptait 5039 habitants dont 746 familles. On dénombre 97 enfants de moins de 2 ans. C'est principalement un quartier résidentiel.

Très peu d'entreprises y sont implantées. Le quartier de Magny compte : 1 collège, 2 écoles maternelles et primaires, 1 restaurant scolaire, 1 centre socio-culturel, 1 médiathèque, des équipements sportifs et quelques commerces...

B. REPONSE AUX BESOINS

Les besoins actuels concernent principalement les familles dont les deux parents sont en activité et habitent dans le secteur.

Afin de favoriser la reprise du travail après la naissance d'un enfant, la structure offre une diversité et une flexibilité d'accueil.

Les grands parents, souvent éloignés ou encore actifs, ne peuvent plus prendre le relais comme autrefois.

Le Multi-Accueil est généralement le seul mode de garde des enfants.

L'accueil peut se décliner soit de façon régulière en contrat horaire, soit de façon occasionnelle.

Au sein du collectif, 5 places sont dédiées à l'accueil d'enfants en situation de handicap. Dans cet environnement sécurisant, ils grandissent et s'épanouissent à leur rythme, dans le respect de leurs besoins et spécificités.

Pour renforcer l'offre d'accueil de proximité, l'assistante maternelle rattachée à l'établissement propose des places avec la possibilité d'apporter un accueil plus individualisé.

C. L'ACCUEIL DES FAMILLES EN PARCOURS D'INSERTION

Conformément à l'article L214-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la crèche offre des solutions d'accueil aux familles en parcours d'insertion sociale et professionnelle.

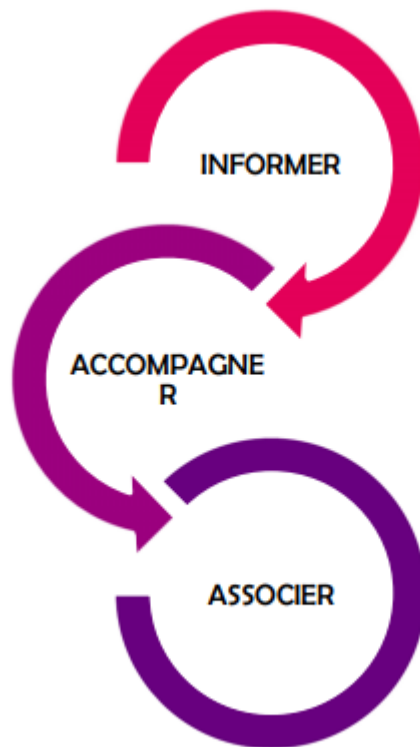
Comme pour toute autre famille la demande d'accueil est évaluée et prise en compte avec attention soit par le Relais petite enfance (RPE) pour les besoins réguliers de + de 20 heures par semaine soit directement auprès de la crèche pour les accueils réguliers de moins de 20 heures par semaine ou les accueils occasionnels.

Le barème à points des demandes d'accueil pour le passage en commission d'attribution de places prend en compte à la fois la situation professionnelle et la situation sociale de la famille en s'appuyant sur le quotient familial du demandeur.

Les professionnelles de la crèche accompagnent ces parents dans leur parcours éducatif avec leur enfant. Ils se rendent plus particulièrement disponible pour l'accueil de ces familles et consacrent des temps privilégiés pour répondre aux diverses questions de parentalité.

III. LE PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF ET FAMILIAL

A. OBJECTIF A L'ATTENTION DES PARENTS : Coéducation et Parentalité



a) **INFORMER**

1. L'Accueil régulier collectif ou familial de plus de 20h

Les demandes d'accueil régulier au sein de l'établissement sont gérées par le :

RELAIS PETITE ENFANCE (R.P.E)

57 Boulevard d'Alsace

57070 METZ

Tél. : 0800 891 891

Après un premier contact, les parents sont invités à assister à une réunion d'informations afin de présenter les différents modes d'accueil existants. Ce service est réservé aux familles domiciliées au sein de Metz Métropole. Des permanences délocalisées du R.P.E sont également proposées tout au long de l'année.

Un rendez-vous est donné par le R. P. E afin de connaître la situation de la famille et lui permettre d'exprimer son choix pour préinscrire son enfant.

Une commission attribue les places disponibles. Lorsque celles-ci sont octroyées, un courrier numérique est adressé aux familles. Les parents doivent ensuite confirmer l'inscription définitive de leur enfant en prenant contact avec le lieu d'accueil. En cas de modification du contrat initial, ils peuvent s'adresser directement à la directrice de l'établissement.

2. L'accueil régulier de moins de 20h ou accueil occasionnel

Les parents souhaitant un accueil de -20h par semaine prennent directement contact avec le directeur du Multi-Accueil. L'équipe d'encadrement est à leur écoute et les accompagne dans leurs démarches. A cette occasion, un formulaire de préinscription est rempli avec la famille, précisant les besoins de garde et la date de la demande. Cela est ensuite étudié selon les disponibilités du service.

Un accueil en contrat de -20h ou en occasionnel peut ainsi être proposé.

L'accueil occasionnel répond à une demande ponctuelle des familles.

L'enfant peut fréquenter l'établissement ½ h à une journée selon les besoins des parents.

Le contrat de -20h est quant à lui défini (jours et horaires d'accueil).

Dans les deux cas, l'inscription s'effectue directement auprès de la directrice. Celle-ci programme un rendez-vous pour constituer un dossier et organiser la visite de l'établissement.

Si les besoins d'accueil évoluent, la famille peut demander un changement de contrat. Elle est invitée à remplir un formulaire de modification en respectant le règlement de fonctionnement.

En ce qui concerne les enfants en situation de handicap, un premier rendez-vous est organisé entre la famille et le médecin, référent santé et accueil inclusif de la ville de Metz. La famille est ensuite orientée vers la directrice du Multi-Accueil afin de constituer un dossier et organiser son accueil.

b) ACCOMPAGNER

Lorsque l'accueil est confirmé, les parents sont reçus en rendez-vous dans l'établissement. Ce moment d'échanges permet d'identifier les attentes et demandes de la famille. Un membre de l'équipe d'encadrement présente le fonctionnement de l'accueil collectif et familial ainsi que son projet d'établissement.

Il constitue le dossier administratif et médical.

Pour les enfants en situation de handicap, une rencontre sera programmée avec la puéricultrice, référent santé et accueil inclusif intervenant dans l'établissement et l'infirmière puéricultrice référente handicap.

Un livret d'accueil est donné au cours du rendez-vous avec les parents. Ce document récapitule des informations utiles pour l'entrée de l'enfant (rendez-vous pour une première familiarisation, habitudes de vie etc...)

Une visite est proposée et permet de présenter l'équipe accueillante à la famille et inversement. Cette rencontre est l'occasion d'expliquer l'organisation de la section ainsi que le déroulement d'une journée.

Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents

Une période de familiarisation est mise en place afin d'accompagner la famille et l'enfant dans son nouvel environnement et l'aider à la séparation. Elle donne la possibilité aux parents, à l'enfant et à l'équipe de professionnels des unités collective et familiale d'apprendre à se connaître, à s'approprier et à instaurer une continuité.

La durée de cette phase est variable et permet de s'adapter au rythme de l'enfant.

Un professionnel référent est présent tout au long de cette étape et apporte un repère sécurisant. Le premier accueil est un temps d'échange, de prise de contact avec les enfants et les professionnels. Il contribue essentiellement à le rassurer et le mettre en confiance.

c) ASSOCIER

Les parents sont informés de ce qui concerne leur enfant au quotidien. L'équipe pédagogique respecte les choix de vie, les repères éducatifs de chaque famille sans jugements et leur donne une place tout au long de l'accueil.

SUPPORT D'INFORMATIONS

Des affiches, des flyers et des documents sont à disposition des familles à l'entrée de l'établissement.

Les cartes de pointages des enfants sont placées à proximité de la borne optique.

Dans le hall, deux tableaux donnent des informations importantes concernant la vie de l'établissement : menus hebdomadaires, activités, santé, dates de fermeture, réunion, compte-rendu du conseil des parents etc...

Un trombinoscope présente l'équipe de professionnels qui accueillera l'enfant et sa famille. Il permet d'identifier les fonctions de chacun.

Lors de l'accueil de stagiaires, un nouvel affichage est réalisé et complète le trombinoscope.

LES TRANSMISSIONS

Le parent est celui qui connaît le mieux son enfant. Le rôle du professionnel est de l'accompagner dans ses fonctions parentales et de le valoriser.

Le livret d'accueil individualisé, support écrit interne, permet d'échanger quotidiennement à l'arrivée et au départ. C'est un outil de transmissions, de dialogue qui crée un lien privilégié et qui participe au suivi et à la progression de l'enfant.

Le dialogue avec les familles peut également intervenir par le biais des communications téléphoniques, des courriers électroniques et des entretiens particuliers.

LA PARTICIPATION A LA VIE DU MULTI-ACCUEIL

Des temps forts sont proposés aux familles pour leur offrir la possibilité d'investir les lieux autrement qu'au quotidien, de se rencontrer et d'échanger sur leur rôle de parent.

- La réunion annuelle (aux alentours du mois d'octobre) est un rendez-vous organisé au sein de l'établissement. Elle favorise les échanges entre professionnels et parents et permet de répondre aux questions ou attentes des familles.
- Une fête est organisée chaque année et permet de réunir enfants, parents et professionnels pour un temps de convivialité.
- Le pique-nique est proposé en été dans le jardin du Multi-Accueil
- Temps d'échanges avec un intervenant extérieur pour accompagner les questionnements des familles (exemple : le sommeil, l'alimentation, etc.)

Les parents peuvent partager leurs compétences lors d'une activité spécifique ou se proposer pour l'accompagnement d'une sortie ou d'une animation. Pour toute sortie organisée, la participation des parents est vivement souhaitée. Les déplacements se font en bus de ville en respectant les normes d'encadrement.

Les familles ont la possibilité d'apporter un gâteau (acheté dans le commerce), une boisson etc...pour fêter l'anniversaire de leur enfant. Celui-ci est invité à souffler ses bougies, entouré de ses compagnons de jeux.

Le site internet français "Toutemonannée.com", gratuit et sécurisé, permet de partager des photos et des informations avec les familles. Les professionnels l'alimentent régulièrement environ une fois par mois.

LE CONSEIL DES PARENTS

C'est une instance consultative composée de représentants de la ville de Metz, des professionnels de la Petite Enfance et des parents. Elle se réunit au moins deux fois par an, en réunion publique.

Le conseil des parents a pour objectifs :

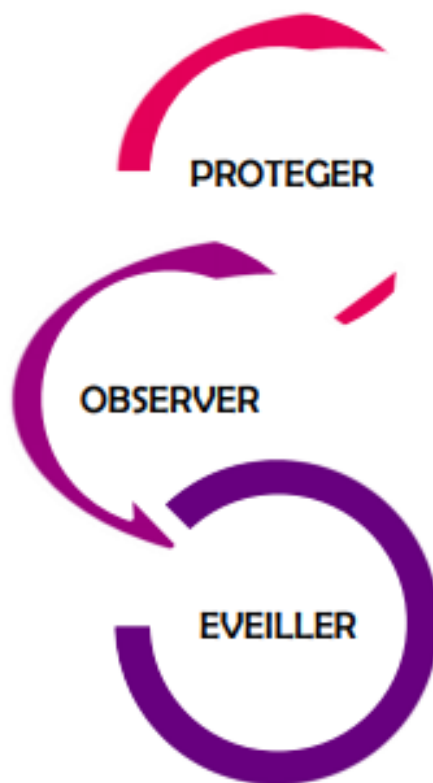
- d'organiser des échanges et des débats,
- de partager les enjeux de la politique d'accueil de la Petite Enfance,
- d'informer les familles sur l'orientation de la politique Petite Enfance et du projet éducatif municipal,
- d'expliquer les choix de fonctionnement et valoriser les orientations pédagogiques retenues.

Celui-ci contribue à une meilleure adaptation des services aux besoins des familles.

Un compte-rendu est affiché dans l'établissement. Le règlement ainsi que différents documents sont consultables sur place et sur le site internet.

Un espace qualité composé d'une boîte aux lettres se situe dans le sas d'entrée. Des fiches supports "satisfaction-suggestion-réclamation" sont à disposition. Une enquête de satisfaction est transmise à chaque famille tous les ans.

B. OBJECTIF A L'ATTENTION DES ENFANTS : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé



a) PROTEGER

Le directeur et son équipe veillent à proposer un environnement propice à la sécurité physique et affective de l'enfant et assurent sa bonne santé.

1. L'environnement

La conformité des locaux est soumise à une commission de sécurité. Le contrôle des dispositifs est annuel.

L'exercice incendie : deux exercices d'évacuation sont organisés dans l'année pour permettre aux professionnels et aux enfants de se préparer à l'éventualité d'un incendie.

L'établissement bénéficie d'interventions régulières assurées par les services techniques de la ville de Metz pour la maintenance du bâtiment.

La sécurité des lieux est assurée par un système de visiophonie qui permet le contrôle des entrées.

Les repas sont livrés chaque jour par un prestataire en respectant la liaison froide. La restauration est soumise à des normes et à des procédures. Des contrôles sur les aliments fournis par le prestataire sont effectués par un laboratoire agroalimentaire.

La vaisselle en plastique a été remplacée par des matières éco-responsables telles que l'inox ou le verre trempé.

Le matériel, les jeux et les jouets répondent aux normes européennes CE et respectent l'âge des enfants.

Eveil à la nature : Un potager se trouve dans le jardin permettant de proposer des activités de jardinage aux enfants

Des protocoles d'entretien des jeux, du mobilier, des machines, du linge et de la cuisine sont instaurés en collaboration avec les professionnels de santé pour assurer un environnement plus sain.

Un agent d'entretien veille à la propreté et à l'hygiène des locaux en utilisant la vapeur ou de l'eau ozonée pour laver et désinfecter les surfaces et les matériels.

Engagés dans une démarche de Développement Durable, des actions sont mises en place pour un entretien plus écologique. Ces choix ont pour but de limiter l'utilisation de produits chimiques, d'améliorer la qualité de l'air et de protéger notre environnement.

Une meilleure gestion des déchets se fait avec le tri sélectif et l'installation d'un composteur dans l'espace vert de l'établissement.

Le choix de matériel écologique est privilégié pour un fonctionnement plus raisonné.

Ces actions au quotidien s'incluent dans le projet développement durable du Pôle Petite Enfance (A retrouver en annexe du projet éducatif).

Toutes ces initiatives sont en progression et améliorent l'environnement dans lequel l'enfant évolue.

2. Les repères

Les professionnels référents procurent à l'enfant un sentiment de sécurité qui va l'aider à grandir et évoluer au Multi-Accueil ou au domicile de l'assistant maternel. Ils mettent en place tout au long de la journée des repères dans l'espace et dans le temps. Le déroulement de la journée s'adapte aux besoins physiologiques et aux rythmes des enfants (sieste, repas...).

➤ En milieu collectif

Des temps forts rythment la journée et répondent pour l'enfant à un besoin de régularité. Les rituels l'aident à se situer dans le temps et lui permettent d'anticiper les événements.

Le câlin du matin se fait avec le doudou, la sucette ou tout objet permettant de faire le lien entre la maison et le Multi-Accueil. Des poches à doudous sont à disposition de l'enfant dans la salle de vie pour l'accompagner dans ces différentes émotions (la séparation, un moment de fatigue, un chagrin...).

Chaque journée est rythmée par l'alternance de jeux libres et d'ateliers d'éveil, ponctuées de temps calmes, repas, goûter, sieste...

Au cours de la matinée, les jeux libres développent les capacités et permettent à l'enfant d'évoluer. C'est un moment d'observation privilégié pour les professionnels qui sera reconduit en fin d'après-midi.

Chansons, comptines, musique, histoires, raconte-tapis...l'enfant est alors plongé dans un bain de langage et prend conscience de son appartenance à un groupe. Ces activités seront proposées plusieurs fois dans la journée.

Dans la matinée, le groupe d'enfants est décroïsonné pour proposer des activités d'éveil plus spécifiques. Deux salles sont à disposition : la salle de vie ainsi qu'une salle de motricité munie d'une structure avec toboggan permettant de favoriser le développement psychomoteur.

Quand l'activité ou le jeu libre sont terminés, les enfants participent au rangement accompagnés par les adultes. Afin de débiter ce moment, une comptine sur ce thème est chantée.

Les locaux et le mobilier sont adaptés et contribuent à donner des repères sécurisants.

Dans la mesure du possible, les enfants peuvent profiter de la terrasse ou du jardin pour faire du vélo, du trotteur, jouer aux ballons ou à d'autres jeux d'extérieur. Les bébés sont installés dans une poussette ou au sol sur un tapis d'éveil.

Pour une majorité des enfants, le repas, fourni par l'établissement, est proposé en fin de matinée vers 11h 30.

Pour les plus petits, les parents sont invités à commencer la diversification alimentaire et à nous informer de l'introduction des aliments.

Les temps de repas et de goûter, peuvent varier en fonction de l'âge et des besoins de chacun.

A la fin du repas/goûter, les enfants mangeant à table se lèvent chacun leur tour et se placent devant le miroir mural. Ils se nettoient les mains et le tour de la bouche avec un gant de toilette. Un professionnel les aide si besoin. L'enfant peut ainsi prendre conscience de son schéma corporel.

Un temps de sieste ou de repos est proposé :

Pour les plus petits, un dortoir avec des lits hauts à barreaux leur est réservé. Une veilleuse avec musique douce accompagne l'endormissement. Un professionnel reste le temps nécessaire au coucher du bébé puis surveille le dortoir régulièrement.

Pour les grands la sieste se déroule vers 12h15. Une histoire leur est racontée après installation sur les couchettes. Un professionnel reste présent tout au long de la sieste. Une petite musique relaxante accompagne ce temps de repos.

Au moment de son réveil chaque enfant se lève et rejoint le groupe dans la salle de vie pour jouer.

Les siestes varient selon le rythme et la journée passée dans l'établissement.

L'endormissement est individualisé, en respectant au mieux les rituels et en n'oubliant pas l'importance du doudou, sucette ou objet familial.

Les biberons, les repas et les siestes des bébés sont à la demande. Les mamans souhaitant poursuivre l'allaitement maternel ont la possibilité d'apporter leur lait. Un protocole de recueil du lait maternel est disponible avec toutes les informations nécessaires.

Les couches sont fournies par le Multi-Accueil. Pour les familles utilisant des couches lavables à la maison, il sera possible de poursuivre cette démarche.

Des toilettes de petite taille ou le pot sont à disposition des enfants lors de l'acquisition de la propreté. Ils sont proposés régulièrement dès que les parents ont débuté l'apprentissage au domicile.

➤ En milieu familial

A son domicile, l'assistant maternel accueille des enfants d'âges différents. Il organise sa journée selon les rythmes et les besoins de chacun. Si un enfant est accueilli en contrat extrascolaire, ce sera suivant les horaires d'école.

L'espace de vie est aménagé en fonction des accueils. Les locaux et le matériel utilisés sont aux normes de sécurité. Ils sont des repères familiers d'autant plus naturels que les pièces d'habitation et les objets au domicile sont des images connues pour l'enfant.

Le doudou, la sucette ou l'objet familial sont présents et à disposition pour les mêmes raisons qu'en collectivité. Ils sont un lien sécurisant.

Les sorties extérieures sont proposées dès que le temps le permet ainsi que des activités d'éveil...

L'assistant maternel est en relation avec l'équipe pédagogique du Multi-Accueil et peut échanger pour des conseils ou sur tout sujet de préoccupation lié à l'accueil.

L'Infirmière puéricultrice se rend régulièrement au domicile de l'assistant maternel afin de s'assurer de la bonne santé physique et psychologique des enfants.

3. La Santé

Le pôle santé du pôle petite enfance sous la supervision de la coordinatrice petite enfance est composé de la puéricultrice référente handicap et des puéricultrices RSAI des petites crèches.

Pour toute admission d'un enfant à particularité, une rencontre avec la puéricultrice référente handicap et le Référent Santé et Accueil Inclusif du pôle santé est organisée avec les parents afin d'identifier les besoins spécifiques de l'enfant, de déterminer le PAI si nécessaire et d'orienter la famille vers la structure d'accueil.

Le pôle santé centralise et vérifie les différents PAI des enfants, les puéricultrices RSAI accompagnent l'équipe dans la mise en place du PAI.

Les puéricultrices RSAI du pôle santé assurent la supervision paramédicale du Multi-Accueil, elles vérifient les ordonnances et valident les traitements, elles assurent le suivi des vaccinations. Les puéricultrices du pôle santé sont présentes régulièrement au Multi-Accueil et observent les enfants lors des activités libres ou dirigées, ou lors de temps plus quotidiens. Ce regard extérieur permet à l'équipe de réajuster sa prise en charge quotidienne auprès des enfants et d'échanger sur certains comportements des enfants qui peuvent interpeler : difficultés d'adaptation, apparition d'un changement de comportement ou trouble des acquisitions.

Les protocoles de prévention et de soins d'urgence établis peuvent être appliqués, si besoin, par l'équipe de l'établissement.

Le pôle santé assure des actions d'éducation, de prévention et de promotion de la santé auprès du personnel participant à l'accueil des enfants et travaillant en cuisine.

Il veille à l'application des mesures préventives d'hygiène et des précautions à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie, ou d'autres situations dangereuses.

Il actualise les protocoles de soins du référentiel Certi'crèche.

Des mises à jour sont faites régulièrement pour que la prise en charge des enfants et des familles soit la plus sécurisante possible.

Lorsque l'assistant maternel accueille un enfant malade, il prévient le Multi-Accueil de référence. En cas de traitement à administrer, il s'assure de la correspondance entre le médicament et l'ordonnance (document fourni par les parents obligatoirement). L'infirmière puéricultrice validera la prise de médicament à distance. Elle assure un suivi paramédical et peut être amenée si besoin à se rendre au domicile de l'assistante maternelle. Les mêmes dispositions sont prises en collectivité.

b) OBSERVER : Être attentif à chaque enfant

➤ En milieu collectif

Notre but est de prendre en compte la personnalité de chaque enfant, son rythme, ses habitudes tout en sachant qu'il vit au sein d'un groupe. Pour cela, nous avons mis en place des outils fondés sur l'observation, travail indispensable pour apprendre à connaître l'enfant et suivre son évolution.

Nous utilisons un livret de transmissions d'accueil individuel où nous inscrivons pour chacun nos observations et remarques importantes de la journée. Celui-ci nous aide à transmettre des informations détaillées aux parents. Il est utilisé afin de noter tous les événements importants transmis par la famille à l'accueil. Cet outil permet également d'approfondir les connaissances des professionnels concernant les habitudes de vie, les particularités de santé et le développement de chaque enfant. Ce livret l'accompagne de son arrivée à son départ, sur plusieurs années. Nous établissons deux bilans détaillés d'observations pour suivre ses progrès.

Le bilan est une source d'informations écrites qui permet de connaître l'enfant dans son individualité.

Dans le cadre de sa politique Petite Enfance, la ville de Metz s'emploie à rendre accessible l'ensemble des Multi-Accueils au plus grand nombre d'enfants dans un esprit d'inclusion. Les équipes sont soutenues par les puéricultrices du pôle santé et des agents spécialisés dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

Une équipe de six professionnelles encadre les enfants. Les professionnelles ouvrant l'établissement s'occupent plus particulièrement du groupe des bébés.

➤ En milieu familial :

L'enfant et ses parents ont un contact quotidien avec une personne unique. L'assistante maternelle sera la référente. Cette professionnelle apporte un repère stable et sécurisant tout au

long de la journée. Elle observe et tient à jour le livret de transmissions d'accueil individuel, outil qui favorise les échanges entre la famille et celle ci.

Les professionnels d'encadrement se portent garants de la qualité d'accueil offerte et du suivi des enfants au domicile des assistants maternels (référence au décret du 30 août 2021 et de l'arrêté du 19 mai 2021). La visite à domicile permet des interactions constructives dont l'objectif principal est de se porter garant de la santé physique, psychologique et morale de l'enfant, de sa sécurité et de son épanouissement. C'est pourquoi, au cours de leur passage, les professionnels portent un regard spécifique sur lui en fonction de leur qualification :

- Ils s'assurent du bien-être de l'enfant, de sa sécurité affective et matérielle
- Ils observent son attitude, son comportement et évaluent sa santé globale. (Physique et psychique)
- Ils mesurent la qualité des interactions entre l'enfant et l'assistante maternelle, sa famille et les enfants entre eux.

Les observations faites lors des visites font l'objet d'échanges et de concertation entre professionnels. Elles sont consignées sur la fiche de compte-rendu de visite à domicile.

La prise en compte de l'enfant dans son individualité pour les deux modes d'accueils a pour but de faire évoluer et ajuster nos pratiques aux besoins de chacun.

c) **EVEILLER** : Contribuer au bien-être et à l'éveil de l'enfant

1. L'éveil de l'enfant

Tout au long de la journée, nous veillons à ce que l'enfant évolue dans un milieu accueillant, rassurant et sécurisant. Pour cela, nous lui proposons des jeux favorisant son autonomie, son éveil et sa socialisation. A travers des activités de la vie quotidienne : se laver les mains, se déshabiller pour la sieste, ranger les jeux, manger seul ...l'enfant développe ses capacités personnelles.

Nous proposons : des jeux d'éveil tels que des hochets, le portique bébé, des jeux de construction et d'imitation, des encastrements, des jeux sensoriels, activités développant le langage (jeu de loto, histoires, comptines et marionnettes), de l'écoute de musique...

L'enfant peut jouer seul ou avec un autre enfant, demander l'aide ou la collaboration de l'adulte s'il le souhaite.

Nous proposons également des ateliers en petits groupes :

- de la peinture,
- du coloriage,

- du dessin,
- du collage
- de la manipulation de matière (jeux d'eau, pâte à sel, pâte à modeler...)
- des parcours de motricité,
- des instruments de musique
- du jardinage
- Etc.

Dès que possible et peu importe la saison, le groupe d'enfants profite de l'extérieur. C'est l'occasion de courir, sauter, manipuler, faire du vélo...



Le prêt d'une malle à jeux par la ludothèque, sur 4 semaines, permet de varier et de découvrir toute une palette de jeux que nous n'avons pas habituellement. Les échanges avec la ludothèque s'élargissent et évoluent à travers la proposition de spectacles montés par les équipes d'animation.

Des activités ponctuelles sont proposées :

Un animateur de la médiathèque vient proposer des animations autour de la littérature jeunesse. Il choisit un thème et apporte des livres et des marionnettes en rapport avec celui-ci. Ce moment est bénéfique à tout le groupe et contribue au développement du langage.

Un animateur spécialisé en musique, employé par la ville de Metz, intervient une fois toutes les 6 semaines. Il accompagne l'ensemble du groupe sur une demi-journée. C'est l'adaptation à une personne extérieure au travers de son action, en plus de l'apport d'un éveil musical. Par cette animation, les enfants découvrent des instruments, des chants...

Une fois par an, nous organisons une journée festive avec un pique-nique. Les enfants en Accueil Familial sont conviés à cette journée, accompagnés de leur assistant maternel. Cette journée est l'occasion de fêter le départ des enfants qui seront scolarisés en septembre. Les parents des enfants partant pour l'école sont invités à participer et leurs compétences en matière d'animation sont accueillies avec grande joie par l'équipe !

La vie au Multi-Accueil et toutes les activités proposées au cours de la journée sont l'occasion de favoriser divers apprentissages et d'amener l'enfant vers l'autonomie. Ceci le prépare en douceur à l'entrée en école maternelle.

Des groupes d'éveil proposés en Unité Familiale.

Les enfants sont accompagnés par leur assistante maternelle au Multi-Accueil. Cela leur donne la possibilité de se familiariser avec la vie en collectivité et de faire connaissance avec le groupe d'enfants et l'équipe de professionnels.

Les activités d'éveil ont pour objectifs :

- de sensibiliser l'enfant à la vie de groupe et lui permettre d'intégrer des règles de vie différentes de celles du milieu familial (ex. attendre son tour...).
- de le suivre dans son développement en respectant son rythme et son besoin de jouer (jeux libres).
- de l'accompagner dans son besoin d'expérimentation et d'exploration du monde qui l'entoure (psychomotricité).
- de l'encourager dans son désir et son plaisir de « faire seul » (manipulation de matière, expression graphique...).
- de l'observer dans un environnement différent.

A travers cette expérience l'enfant sera préparé à un accueil collectif proposé si besoin, lorsque l'assistante maternelle est absente.

2. Le Bien-être de l'enfant

➤ En milieu collectif

Lors de la période de familiarisation, nous proposons aux parents de passer un moment avec leur enfant au sein du groupe, en compagnie d'un professionnel de référence qui va être un repère privilégié pour eux. Celui-ci recueille alors les habitudes de vie de l'enfant, son rythme, ses diverses acquisitions, s'il a un doudou, une tétine etc....et les notent dans le livret d'accueil.

Cette démarche nous permet de connaître les habitudes de vie de l'enfant au sein de sa famille et de faire connaissance avec ses parents.

Ce premier temps de familiarisation dure environ ½ heure. Les parents peuvent ainsi observer leur enfant au sein du groupe et faire connaissance avec le milieu où il évoluera.

Par la suite, l'enfant est accueilli seul ½ heure. Suivant ses réactions, le temps de placement sera prolongé au fil des jours jusqu'à atteindre une journée si besoin, en fonction de la demande initiale.

➤ En milieu familial

Une rencontre est organisée entre parents et professionnels de l'Unité Familiale au domicile de l'assistante maternelle.

C'est l'occasion d'une prise de contact avec la personne de référence et du lieu dans lequel l'enfant va évoluer. Lors de cette rencontre, sont abordées toutes les questions concernant les habitudes de vie de l'enfant (sommeil, alimentation, activités préférées...).

L'assistante maternelle présente son lieu de vie ainsi que les membres de sa famille. Elle explique aux parents son organisation au quotidien.

C'est un moment d'échanges important durant lequel les parents vont exprimer leurs attentes, leurs interrogations. Cette première rencontre est décisive et va favoriser l'adaptation mutuelle parents, enfant et assistante maternelle.

Lors de cette visite, les dates d'adaptation progressive vont être planifiées.

La familiarisation

Ce temps de familiarisation est aussi important pour l'enfant que pour ses parents qui doivent aussi se sentir suffisamment en confiance pour l'accueil en structure collective ou familiale.

L'équipe de professionnelles reste à disposition des parents pour répondre aux questionnements.

La connaissance de l'enfant est nécessaire pour adapter nos réponses à ses besoins sans cesse en évolution. Grâce à l'observation quotidienne des professionnelles et des parents, nous cherchons à repérer les progrès et les difficultés dans lesquels l'enfant se trouve pour l'aider à grandir.

Les valeurs auxquelles l'équipe de professionnelles est particulièrement attachée sont le respect et l'écoute. Nous travaillons régulièrement notre façon de faire et les attitudes à avoir vis-à-vis de l'enfant et de ses parents afin qu'elles soient bienveillantes.

Les échanges entre la famille et les professionnels sont quotidiens. Si nécessaire, le bureau de la direction est un lieu qui permet de s'entretenir en toute discrétion.

3. L'implication des professionnels

La complémentarité des professionnelles qui travaillent au Multi-Accueil (collectif ou familial), aide à l'accompagnement de chaque enfant.

Les membres de l'équipe pluridisciplinaire possèdent un des diplômes ou qualification requis pour l'exercice de leur profession. Au-delà de cette formation initiale acquise, des plans de formation pertinents permettent d'assurer pour chacun une formation continue. L'ensemble du personnel bénéficie d'actions de formations proposées par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) ou par la ville de Metz en interne.

Les professionnels s'impliquent au cours de l'année dans diverses réunions :

- les réunions d'équipe
- l'analyse des pratiques
- les groupes d'étude
- la journée pédagogique (l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée)
- les visioconférences
- le conseil des parents etc.

Compte-tenu de l'évolution de la politique Petite Enfance et des pratiques professionnelles, le personnel est amené à développer régulièrement ses compétences et ses acquis.

Depuis plusieurs années nous travaillons sur différentes techniques pour le bien-être de l'enfant telles que :

❖ Le portage

Nous utilisons l'écharpe de portage parce qu'elle offre des avantages dans la prise en charge individuelle de l'enfant. Elle réconforte essentiellement, le bébé ou l'enfant en bas-âge, en diminuant les pleurs et l'agitation. Ceci se décide en partenariat avec les parents.

Le contact physique avec l'adulte de référence pendant un temps lui apporte une sécurité nécessaire pour passer cette étape de séparation avec le cocon familial.

Pour se faire l'équipe a été initiée par une conseillère en portage physiologique.

❖ La communication gestuelle associée à la parole

Elle permet d'élargir le vocabulaire gestuel naturellement existant et de combler le laps de temps avant l'acquisition de la parole pour une meilleure compréhension des besoins de l'enfant. Petit à petit les gestes s'effaceront et laisseront place aux mots.

Nous utilisons essentiellement les mots de la vie courante comme maman, papa, manger, boire, dormir, doudou, interdit, encore, changer la couche ...etc.

Un fascicule regroupant ces différents gestes est remis à chaque famille afin qu'ils puissent poursuivre à la maison. Un affichage des différents gestes utilisés se trouve dans le hall d'entrée.

Au quotidien, nous les utilisons également, pendant des comptines (pour se dire bonjour, bon appétit ...)

❖ La prise en charge des émotions

Une émotion est une réaction physiologique à une situation. Elle se traduit par une manifestation interne et génère une réaction interne. Elle dure quelques minutes et se déploie en trois temps : charge, tension et décharge. Chez le jeune enfant, elle se manifeste spontanément. Ils ne savent pas gérer de telles impulsions. C'est à nous, professionnels de mettre des mots sur leurs émotions, pour les aider à les comprendre. « Je vois que tu es en colère ! Qu'est ce qui te fait peur ? » ...

Nous accueillons les émotions de l'enfant et lui donnons la possibilité de les exprimer. Le but n'est pas de stopper la crise émotionnelle, mais de l'accompagner. L'enfant peut ressentir de la tristesse, de la peur, de la colère, de la joie, etc.

❖ La motricité libre

Elle consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin d'explorer son corps et grandir en toute confiance puisque le développement moteur s'acquiert naturellement et dans un ordre bien précis. Cette liberté donnée à l'enfant lui apporte un sentiment d'accomplissement et de sécurité.

Nous sommes attentives à l'aménagement des salles, au mobilier, à l'accompagnement des professionnelles afin de favoriser le développement et l'évolution de l'enfant.

L'équipe a bénéficié d'une formation sur ce thème dispensée par un psychomotricien lors de la journée pédagogique en 2022.

C'EST AU SOL QUE L'ENFANT PRÉPARE LA MARCHÉ ET SON DÉVELOPPEMENT MOTEUR.



S'ALLONGER AU SOL



SE METTRE SUR LE CÔTÉ



SE SOULÉVER



SE METTRE À 4 PATTES



SE REDRESSER



SE METTRE À GENOUX



SE TENIR DEBOUT

RIEN NE SERT DE BRÛLER LES ÉTAPES :
C'EST EN LAISSANT L'ENFANT LES FRANCHIR,
À SON RYTHME, QU'IL PROGRESSERA.

LA QUALITÉ DE SON ÉQUILIBRE ET DE SES APPUIS
LUI SERVIRONT TOUTE SA VIE.

 cg94.fr/youpala

VAL de MARNE
Conseil général

❖ La prise en compte du handicap

Nous avons la possibilité d'accueillir des enfants en situation de handicap. Leur prise en charge se fait en collaboration avec le référent santé accueil inclusif rattaché à l'établissement, la famille, l'infirmière puéricultrice référente handicap et les professionnels qui l'entourent.

Un Projet d'Accueil Individualisé se met en place en fonction des besoins. Un agent spécialisé dépendant du pôle Petite Enfance est missionné afin de nous accompagner si nécessaire, pendant l'accueil.

Les professionnelles du Multi-Accueil ont été formées à l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap par le biais de « vis ma vie » au sein de la crèche « Charlemagne », en participant à une journée de formation dispensée par deux éducatrices spécialisées référentes handicap de la ville de Metz.

Des formations spécifiques sont également proposées par le Centre National de la Fonction Public Territorial (CNFPT).

Ces temps de formation ont pour but d'améliorer et d'approfondir nos connaissances sur les différents handicaps, d'apporter des outils supplémentaires pour une meilleure prise en charge des enfants et mettre en place une approche commune et cohérente au niveau de l'équipe.

Cela nous donne la possibilité de prendre du recul sur le travail au quotidien et de faire évoluer nos pratiques.

❖ Un lieu de formation

Le Multi-Accueil est aussi un lieu de formation. Nous accueillons des stagiaires issus de formations spécifiques à la petite enfance :

- Educateur de Jeunes Enfants,
- Infirmière Puéricultrice,
- Auxiliaire de puériculture,
- C.A.P A.E.P.E (Accompagnant Educatif Petite Enfance),
- Aide-soignant,
- Diplômes professionnels de la petite enfance.

L'ensemble de l'équipe participe à l'encadrement des étudiants. Les formateurs et enseignants des instituts et écoles travaillent en étroite collaboration avec les professionnels du Multi-Accueil dans le cadre du suivi et de l'évaluation des stagiaires.

➤ En milieu familial

L'Infirmière puéricultrice organise au sein du Multi-Accueil des regroupements réguliers sur différents thèmes liés à la prise en charge des enfants :

- l'hygiène au domicile,
- les limites,
- les pleurs, le « portage »,
- la sucette, le doudou,
- les infections hivernales,
- le développement du langage,
- le sommeil etc...

Les visites au domicile des professionnelles sont également l'occasion de diffuser des informations concernant la Petite Enfance. Elles apportent à l'assistante maternelle soutien et conseils dans la prise en charge de l'enfant et dans les échanges avec les parents.

L'assistante maternelle participe à la journée pédagogique annuelle avec l'ensemble du personnel du Multi-Accueil.

IV. RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

❖ Lieux de loisirs et culture

En collectivité, nous avons l'opportunité de nous rendre dans différents lieux tels que la médiathèque du quartier, la ludothèque, etc. et de participer à certains spectacles pour enfants, de visiter des sites adaptés aux tout-petits...

En accueil familial, l'assistante maternelle peut également profiter des infrastructures extérieures.

❖ La Protection Maternelle et Infantile

Nous travaillons en collaboration avec la P.M.I (Protection Maternelle et Infantile) pour le suivi des normes de fonctionnement et celui des agréments des assistants maternels (bilan annuel...)

❖ Les écoles du quartier

Dans le cadre du projet de transition vers l'école, le Multi-Accueil est en relation avec les écoles maternelles de Magny : la Moineaudière et les Pépinières.

V. EVALUATION - CONCLUSION

La vie dans notre établissement est en perpétuelle évolution. Le Projet Educatif et le Projet Pédagogique sont le fil conducteur qui donne un sens à nos actions.

Notre projet n'est en rien figé. La participation de l'équipe à sa construction et son évaluation régulière est garante de l'adhésion de chaque professionnel. Ce travail est le reflet d'une cohésion d'équipe. Grâce à la journée pédagogique et aux réunions d'équipe, nous réajustons et réadaptions nos pratiques.

Notre objectif est d'améliorer sans cesse la prise en charge de l'enfant.

Nous souhaitons mettre en avant le respect, le bien-être et l'épanouissement de chacun.

L'application de ce projet est évaluée annuellement en s'assurant du respect des objectifs et de la satisfaction des usagers.

Les perspectives des années à venir s'orientent vers :

- Poursuivre le développement des activités intégrant les parents au sein du Multi-Accueil
- Proposer des actions pour l'accompagnement des familles (Ateliers portage, échanges autour d'un thème avec un intervenant, etc.)
- Développer le partenariat avec différents organismes (SESSAD, CAMPS, etc.)
- Favoriser le libre choix et l'autonomie de l'enfant

VI. REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

En annexe sur metz.fr : le règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant.

VII. ANNEXE

LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

